



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 09 juillet 2026



Délibération n° 2026/26

OBJET : Approbation de l'actualisation du règlement institutionnel de l'EPF de la Vendée

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement ses articles 2 et 9,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration :

- **APPROUVE** les modifications apportées au règlement institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée.
- **MANDATE** le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique du règlement institutionnel.
- **DEMANDE** au Directeur Général de rendre compte au plus proche CA de l'exercice des délégations accordées ;

La Présidente du Conseil d'administration

Leslie GAILLARD

Vu et approuvé le 09 juillet 2026

Pour le préfet,
le secrétaire général de la Préfecture
Le Préfet de la Vendée

Nicolas REGNY